

Membres du CÉ 2023-2024		Présent	Absent
1	Mme Marie-Christine Harguindeguy-Lincourt, parent	X	
2	Mme Lysanne Brunet, parent	X	
3	Mme Andréanne Chevrette, parent	X	
4	Mme Karine Dubois, parent		X
5	M. Vincent Thériault, parent	X	
6	M. Marc Brunette, enseignant	X	
7	Mme Marie-Josée Boisclair (Mme Johanne Girard) enseignante	X	
8	Mme Julie Chabbert (Mme Karine Cloutier) enseignante	X	
9	Mme Catherine Lebel, orthophoniste (M. Alberto Rojas, psychoéducateur)	X	
10	M. Benoît Daneau, technicien du service de garde	X	
11	Mme Julie Boucher, Patro Villeray, membre de la communauté		X
12	Membre de la communauté (à nommer)		
Substituts	Mme Mélanie Cloutier		
	Mme Émilie Grenier	X	
	M. Antoine Samy Herto Janvier		
	Mme Hélène Larouche		
M. Martin Malo (direction)		X	

École Marie-Favery

Procès-verbal du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du 3 octobre 2023, 18h30, à l'école

<p style="text-align: center;">POINTS</p> <p>A) Approuver AC) Accepter AD) Adopter C) Consulter D) Décider I) Informer P) Proposer S) Seconder</p>	Notes au compte rendu	Responsable
<i>Ouverture de l'assemblée (heure)</i>	La rencontre débute à 18h37	
<i>Secrétaire pour la réunion</i>	Lysanne Brunet	
1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum	Petite introduction pour les nouveaux, la terminologie en CÉ : adopter, approuver, proposer. À 20h30, si l'ordre du jour n'est pas épuisé, le CÉ devra décider si la rencontre continue ou si les points restants seront traités à la prochaine rencontre du CÉ.	Présidente
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (AD) (doc)	Un membre propose l'ajout d'un point : Améliorer les communications avec les familles des élèves en situation de handicap physique. Le point sera traité en varia. Adoptée avec modification par Marc Brunette	Présidente
3. Lecture et adoption du procès-verbal de dernière rencontre (6 juin 2023) (doc)	Pas de modification au procès-verbal Proposé par Vincent Thériault	
3.1 Suivi au procès-verbal		
3.1.1 Sécurité aux abords de l'école .	Ce point récurrent (circulation/piste cyclable/refuge) sera maintenant traité en point d'informations à la fin des rencontres. Andréanne Chevrette (parent) se joint à la rencontre.	
3.1.2 Consultation des élèves	Document à préparer pour le dépôt aux enseignants. Faire une page dynamique pour la rencontre des enseignants, elle pourra aussi être transmise dans l'info-parents. Lysanne Brunet en collaboration avec Karine Dubois pour la mise en page.	Présidente
3.1.3 Rapport annuel 22-23	Transmis au secrétariat général récemment. Avait été approuvé le 6 juin 2023. Volonté de compléter le gabarit du rapport tout au long de l'année. Vincent Thériault se porte volontaire pour y indiquer les faits saillants tout au long de l'année.	

4. Parole au public	Pas de question ou intervention	Présidente
5. Conseil d'établissement 2023-2024		
5.1 Déclaration d'intérêts (I)	Tous les parents ont signé	
5.2 Élection des membres aux différents postes (D)	<p>Marie-Christine est proposée comme présidente À l'unanimité Elle souligne qu'elle ne pourra pas être autant impliquée dans tous les comités. Karine Dubois est proposée comme vice-présidente À l'unanimité Lysanne Brunet est proposée comme secrétaire À l'unanimité</p>	
5.3 Règles de régie interne (C) (doc)	<p>Ajustement du point 4 D. : au lieu de « 5 parents substitués », inscrire « entre 2 et 5 parents substitués ».</p> <p>Ajout d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - production du PV dans les deux semaines suivantes la rencontre du CÉ. Approbation des membres par courriel et publication ensuite sur le site internet de l'école. Permettra de rendre le PV disponible plus rapidement aux parents. - consultation d'urgence : 2 jours minimalement - ordre du jour; sous certaines circonstances, certains points proposés pourraient être acceptés passé ce délai, à la discrétion de la présidente et de la direction. 	Présidente
5.4 Calendrier des rencontres (D)	<p>21 novembre 2023 - présentiel 23 janvier 2024 - teams 12 mars 2024 - teams 9 avril 2024 - présentiel 7 mai 2024 - présentiel 5 juin 2024 - présentiel Il est proposé de tenir les rencontres hivernales à distance, en teams.</p>	
a. Adresse de messagerie de groupe (C)	<p>Une adresse commune a été proposée et créée pour échanger et rejoindre tous les membres du CÉ. Ce fonctionnement convient à tous. Tous les parents substitués et les membres de l'équipe-école seront ajoutés dans le groupe.</p>	

<p>b. Budget de fonctionnement et de formation du CÉ (D)</p>	<p>400\$ pour le fonctionnement 400\$ pour de la formation</p> <p>Par le passé, le budget de fonctionnement était utilisé pour différentes initiatives pour remercier l'équipe-école.</p> <p>Le budget formation a été utilisé en partenariat avec d'autres écoles pour tenir des conférences sur des sujets variés.</p> <p>Si la programmation de conférences est reconduite, nous pourrions reconduire la collaboration.</p> <p>À confirmer au courant des prochaines rencontres.</p>	
<p>c. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (I)</p>	<p>Nouveaux membres informés de la formation obligatoire à compléter le plus rapidement possible.</p> <p><u>Capsules</u> <u>Cahier du membre</u></p> <p>Une fois que les nouveaux membres ont fait la formation obligatoire, ils doivent confirmer le tout à la présidente.</p>	
<p>6. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2024-2027 (PTRDI) et acte d'établissement 23-24 (C) (doc)</p>	<p>Le Conseil d'administration du CSSDM a adopté en juin 2023 la version pour consultation du PTRDI 2024-2027. Le Centre de services scolaire doit donc procéder à la consultation auprès des conseils d'établissements (CÉ). Ces consultations ont lieu avant l'adoption de la version finale de son PTRDI, tel que le stipule l'article 211 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, pour s'assurer de la conformité des éléments inscrits à l'acte d'établissement.</p> <p>Dans ce contexte, le conseil d'établissement doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prendre connaissance de son acte d'établissement et du PTRDI 2024-2027 ; 2. Remplir le <i>Formulaire de consultation PTRDI 2024-2027 et Acte d'établissement</i>. <p>La présence des modulaires est en analyse. 366 élèves pour 2023-2024 Le CÉ prend connaissance de l'acte d'établissement. Ajout au formulaire (voir annexe):</p>	<p>Direction</p>

	<p>Pour le calcul de la capacité d'accueil, il serait intéressant de tenir compte de l'espace supplémentaire requis pour le déplacement de la clientèle à mobilité réduite. Il est encouragé d'avoir une sensibilité au mandat d'école désignée dans les fonctionnalités pour répondre aux besoins de la clientèle (largeur des corridors, aménagements des classes, sécurité, adaptation. Enfin, le CÉ souhaite souligner l'importance de conserver et même bonifier les espaces pour assurer une cohabitation efficiente avec le service de garde considérant la hausse d'élèves inscrits (260 élèves sur 366 sont inscrits au service de garde et 99 le sont au service de dîner = le midi, près de 100% des élèves restent à l'école).</p>	
7. Consultation des élèves (C)	<p>Réflexion sur ce que nous aimerions accomplir</p> <p>Il serait intéressant de faire la consultation plus tôt, pour outiller l'équipe-école en cours d'année.</p> <p>Nous pourrions reprendre la consultation sur la motivation et en faire un plan d'action.</p> <p>Une page de présentation sera développée par Lysanne Brunet. À voir ensuite selon les besoins des enseignants.</p> <p>Proposition: Sondage sur le code de vie auprès des élèves.</p>	Présidente
8. Service de garde		
8.1 Planification des journées pédagogiques 23-24 (A) (doc)	<p>Le calendrier est présenté au CÉ</p> <p>Le coût des autobus a un impact sur le type de sorties possibles.</p> <p>Le calendrier sera envoyé aux parents prochainement.</p> <p>Culture à l'école pourra avoir lieu pendant le service de garde.</p> <p>Proposé par Marc Brunette.</p>	SDG
9. Sorties éducatives et demandes de financement		
9.1 Budget (I)	<p>Point statutaire en suivi à chaque rencontre.</p> <p>Le budget sera présenté à la prochaine rencontre.</p>	
9.2 Sorties éducatives et projets spéciaux (A) (doc)	<p>Album photos – 1ère année C- 300\$</p> <p>Proposé par Lysanne Brunet</p> <p>Dans le contexte actuel des moyens de pression utilisés par les enseignants dans le cadre de la négociation de convention collective, il faut s'attendre à moins de demande de sorties et de projets spéciaux cette année, du moins jusqu'à une entente avec le gouvernement.</p>	Direction

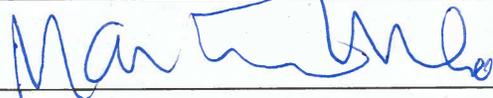
9.3 Tableau des sorties et projets spéciaux 23-24 (I) (doc)	Un tableau récapitulatif sera présenté à chaque rencontre de CÉ. Cinéma public, sorties dans le quartier et programme <i>L'enfant et les arts</i> seront reconduits. Proposé par Marie-Christine Harguindéguy-Lincourt	
10. Situation budgétaire de l'école (I)	point statutaire en suivi à chaque rencontre	Direction
11. Projet éducatif de l'école (I)	point statutaire en suivi à chaque rencontre Novembre 2023; journée institutionnelle pour discuter sur le choix des moyens à mettre en œuvre pour le nouveau projet éducatif, qui porte sur l'écriture.	Direction
12. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation (I)	point statutaire en suivi à chaque rencontre Les suivis sont faits depuis le début de l'année. Interventions et consignation des événements par Alberto Rojas, psychoéducateur.	Direction
13. Points d'informations/rapports (I)		
13.1 Direction		
13.1.1 Organisation scolaire 2023-2024	1 classe de moins en maternelle 1 classe combinée de moins en 1-2 année Importance pour les parents d'informer d'un départ et/ou déménagement le plus tôt possible vu l'impact au niveau de l'organisation scolaire.	
13.1.2 Déclaration de clientèle du 29 septembre	366 élèves	
13.1.3 Plan local des mesures d'urgence	Exercice d'évacuation a eu lieu en début d'année. Un second exercice sera planifié bientôt.	Direction
13.1.4 Photo scolaire	Belle approche, plus humaine du photographe. Un défi de le faire dans les classes, mais le rendu est beau. Date de réception des photos à confirmer. L'école utilisera sa ristourne pour payer l'impression d'une photo de groupe par enfant pour les parents qui ne feront pas de commande de photo.	
13.2 Personnel enseignant		
13.2.1 Activités parascolaires	Le basketball est de retour. Le mercredi soir, les parents sont invités à se réunir pour une partie amicale. Seulement à se présenter entre 8h00 et 9h00 PM. La participation des maternelles 4 ans est une possibilité, le parent doit en faire la demande. Belle offre pour le parascolaire. Beau succès! Gymnastique difficile pour les horaires, certains cours terminent très tard.	Enseignants

13.3 Service de garde		
13.3.1 Inscriptions	<p>368 élèves sont inscrits au service de garde/dîner, soit plus que 100% des élèves de l'école!</p> <p>Le SDG accueille en effet certains élèves du territoire de l'école mais qui fréquentent des écoles spécialisées (ententes particulières).</p> <p>Cet important taux de fréquentation a des impacts sur l'utilisation des locaux, le nombres d'élèves dans les groupes et l'organisation du travail au quotidien!</p>	
13.3.2 Réglementation du service de garde 23-24	Le document à jour sera envoyé à tous les parents	
13.3.3 Frais chargés aux parents	<p>9.20\$ (8.95\$ anciennement) au niveau CSSDM.</p> <p>12\$ par journée pédagogique (sans sortie)</p> <p>Le calendrier des sorties planifiées sera envoyé aux parents.</p>	
13.3.4 Traiteur La cantine pour tous	<p>Lunch plus santé que l'année dernière, le SDG souligne qu'il faut encourager davantage les enfants à manger les repas.</p> <p>Un membre souligne le manque de considération concernant les allergies et qu'il est plus difficile de procéder à des annulations.</p>	SDG
13.3.5 Activités gratuites	<p>Offre gratuite d'ateliers culinaires à venir.</p> <p>Projet de semences pour le jardin.</p> <p>Atelier sur la programmation au Patro (projet pilote, seulement certains élèves y participent pour l'instant)</p> <p>Club de soccer en collaboration avec école Saint-Arsène.</p> <p>Le CÉ souligne le dynamisme du SDG de Marie-Favery.</p>	
13.3.6 Virage communautaire	Le SDG développe plusieurs ententes avec des organismes du quartier. Cela évite entre autres les désavantages des déplacements (coûts, temps).	
13.4 OPP		
13.4.1 Composition du comité (doc)	<p>La liste des parents impliqués dans l'OPP cette année est présentée.</p> <p>Présidente de l'OPP : Mylaine Dionne</p>	
13.4.2 Activités diverses prévues cette année	<p>À venir lors des prochaines rencontres du CÉ.</p> <p>Les comptes-rendus seront partagés avec le CÉ.</p>	OPP
13.4.3 Campagnes de financement	À la suite de la consultation d'urgence, approbation du CÉ reçue le 26 septembre pour la campagne Bôsapin.	
13.5 Membre de la communauté		
13.5.1 Activités parascolaires	En l'absence de Mme Boucher, voir 13.2.1	Communauté

13.6 Sécurité aux abords de l'école	<p>Exceptionnellement, le point 13.6 sera présenté après le point 17 (Varia). Le point 13.6 est donc présenté à la toute fin de la rencontre.</p> <p>La rencontre ayant dépassé l'heure de fin prévue (20h30), le personnel enseignant membre du CÉ quitte la rencontre pour ce point de discussion.</p>	
13.6.1 Circulation	<p>Espace le long de la murale appartient bien au CSSDM et le stationnement y serait interdit. Il ne faut pas se gêner pour signaler les contrevenants : 514-868-3737.</p> <p>Diffusion de diapositives informatives sur les interdictions et les possibilités de stationnement autour de l'école : pourrait être diffusées dans l'Info-parents, il est aussi proposé d'imprimer le plan et de le distribuer aux parents via l'agenda de leur.s enfant.s.</p> <p>Le directeur a communiqué avec les agents sociocommunautaires pour assurer une présence et surveiller les zones de stationnement. Il y aura relance au besoin.</p> <p>Des initiatives entourant le transport actif seront planifiées par le comité actuel. L'OPP sera interpellé pour s'impliquer dans les initiatives pour la semaine du transport actif.</p> <p>Ensuite, selon la participation, un appel à tous pourra être fait via l'info-parents en novembre.</p>	
13.6.2 Piste cyclable sur Christophe-Colomb	<p>L'aménagement s'est poursuivi et même si ce n'est toujours pas complet, ça se passe bien, somme toute. Adaptations en cours. Démantèlement de la piste Boyer apportera sans doute plus d'achalandage et d'ajustements.</p> <p>L'année prochaine, la rue entière sera refaite. Si le CÉ a des commentaires ou des questions, Vincent Thériault peut rapporter l'information à son interlocuteur à la ville.</p>	Direction
13.6.3 Refuge « L'Abri de Villeray »	<p>Une rencontre a eu lieu le 9 juin (direction/présidente du CÉ avec M. Scaboro, conseiller en développement communautaire, et M, Romain Petit, responsable de l'Abri + 2 policiers. Confirmation de patrouilles à vélo quotidiennes plus fréquentes jusqu'à la fin de l'année scolaire et durant l'été.</p> <p>Comité de cohabitation Villeray qui aura lieu le 5 octobre, Karine Dubois sera présente. Il reste à voir comment nous assurerons une présence pour les prochaines rencontres.</p> <p>Sensibilisation de nos élèves à prévoir et organiser avec les partenaires en 23-24. Ateliers de sensibilisation pour les enfants organisés par Pact de rue. Émilie Grenier va transmettre les coordonnées de la personne à contacter.</p>	

14. Comité de parents CSSDM		Présidente
15. Correspondance		Présidente
16. Varia	<p>Un membre demande l'état de la situation concernant les vestiaires en éducation physique. Est-ce que les enfants vont pouvoir se changer le jour du cours? Réflexion à venir. Il reste que de ne pas avoir à se changer représente un gain de temps et donc une plus longue période d'éducation physique.</p> <p>Peut-être que certains niveaux plus âgés pourraient bénéficier d'un moment pour se changer. Pour le moment, les élèves qui le demandent seulement peuvent se changer.</p>	Présidente
16.1. Voir formulation de Vincent	<p>Ce point a été présenté avant le point 13.6, alors que tous les participants étaient présents. Il est proposé par un membre de mettre en place un groupe ressource - communauté pour les parents d'enfants à mobilité réduite.</p> <p>Il s'agit d'un groupe de discussion qui rassemble des gens qui vivent la même réalité, un espace de socialisation, pour remonter des problématiques, dans un esprit de consultation.</p> <p>Il faudrait interpeller directement les familles qui vivent cette situation et ensuite l'ouvrir à tous via Info-parents.</p> <p>Vincent Thériault se propose pour animer ce groupe et ainsi rapporter l'information au CÉ.</p> <p>Il est proposé que ce point soit toujours à l'ordre du jour des prochaines rencontres du CÉ.</p> <p>Proposé par Marie-Josée Boisclair</p>	
17. Levée de la rencontre	21h28	Présidente

Signé par :

Secrétaire		26/10/2023 Date
Présidente	McHinguer	1/11/2023 Date
Direction		1/11/2023 Date